

École de tir à l'arc des Archers de Limoux

Code de l'archer débutant, licence jeune



En tant que sportif débutant je m'engage à :

me conformer aux règles du tir à l'arc

- ❖ Connaître et respecter le règlement sportif
- ❖ Respecter les espaces dédiés à chacun
- ❖ Respecter les règles de sécurité

respecter toutes les personnes en interaction avec moi

- ❖ Je respecte mes Entraîneurs et les bénévoles agissant pour l'école de tir.
- ❖ Je respecte mes camarades et autres archers présents dans la salle d'entraînement
- ❖ Je ne touche pas le matériel d'un autre archer sans sa permission
- ❖ Je dépose mon portable dans la boîte à téléphone dès mon arrivée et je ne le reprends qu'à mon départ
- ❖ Je refuse toute forme de violence et d'incivilité

adhérer au code vestimentaire

- ❖ Je porte des vêtements de sport près du corps et des chaussures de sports adoptées au sport en salle
- ❖ J'attache mes cheveux (si besoin)
- ❖ Je ne porte pas de foulard, écharpe, chaîne, boucles d'oreilles longues ou autres accessoires qui peuvent gêner mes mouvements
- ❖ Je porte des vêtements de sport près du corps et des chaussures de sport adaptées au sport en salle.

Règlement Sportif

1. J'arrive 10 minutes avant le début de l'entraînement pour être sûr d'être prêt pour ma séance
2. Je monte mon arc tout de suite et me tiens prêt pour l'échauffement
3. J'écoute les consignes de mon entraîneur et je me concentre sur l'activité sans me laisser distraire
4. J'attends les directives de mon entraîneur pour me mettre sur le pas de tir ou aller chercher mes flèches
5. En aucun cas je passe la ligne de tir sans permission, même si ma flèche tombe au-delà de la ligne
6. Je regarde derrière moi avant de retirer mes flèches de la cible
7. Je ne parle pas sur la ligne de tir sauf si j'ai besoin d'attirer l'attention de mon entraîneur (situation urgente seulement)

Pour le bien-être de tous, je m'engage à suivre ce code et je signe ci-dessous avec la mention "J'ai lu et approuvé"

Nom de l'archer:

Nom du représentant légal :